

Le programme *Chorus* et l'intégration du document électronique dans la comptabilité nationale

Présentation EDIFICAS – Mai 2011

Nicolas Botton

SOMMAIRE

1. Les gains issus de la dématérialisation dans le secteur public
2. Chorus et la dématérialisation
3. Questions / Réponses

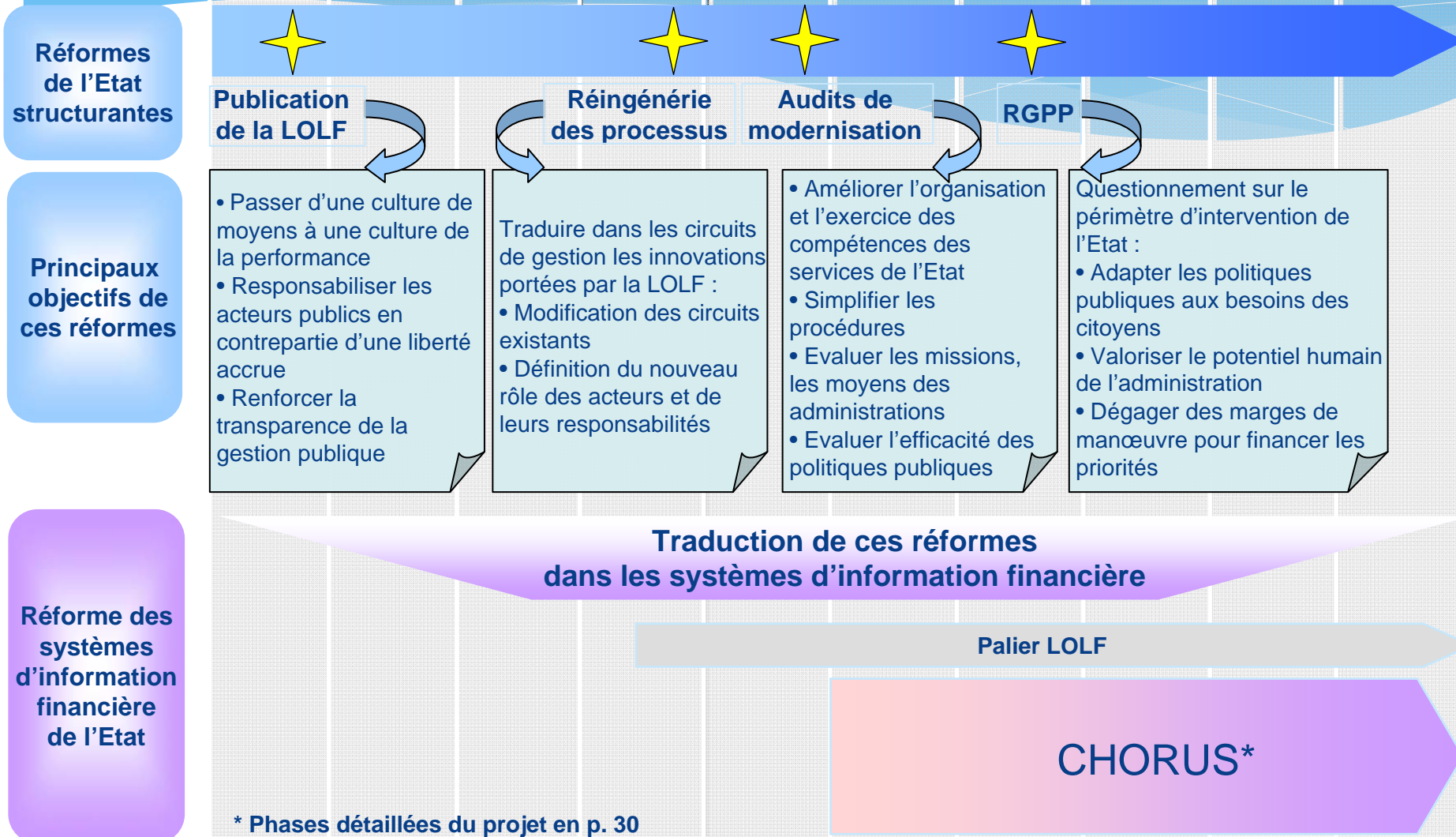
Les gains issus de la dématérialisation dans le secteur public

- * **La dématérialisation touche les échanges par écrit à tous les niveaux de la société française.**
 - * Particuliers, entreprises et administrations échangent entre eux et les uns avec les autres en utilisant de plus en plus des flux d'information dématérialisée.
- * **L'administration a été et continue d'être un moteur dans ce domaine.**
 - * Dans le cadre du projet de modernisation fiscale COPERNIC par exemple, en contraignant les entreprises atteignant une certaine taille à faire leur déclaration et le paiement de leur TVA en ligne depuis 1999, ou en permettant aux particuliers de télédéclarer et télépayer leur impôt sur le revenu en ligne (10,5 millions de télédéclarations en 2010)
 - * Dans le secteur public local, un plan d'actions a été initié en 2004 par la DGFIP (Helios) et a permis de dématérialiser une part significative des échanges entre les collectivités locales et leur comptable. C'est ainsi plus de 90 millions de feuilles de papier qui ont été supprimés par 4 000 collectivités en échangeant chaque année sous forme électronique leurs pièces comptables et justificatives.
 - * Portail service-public.fr de la DGME avec la partie personnelle (mon service public)
 - * Chorus : près de 2 millions de pièces justificatives dématérialisées (Etats de Frais, pièces de marchés, subventions...)
 - * Objectif 2011 : 80 % des démarches administratives sur Internet d'ici la fin de l'année
 - * ...

Le contexte du projet Chorus

Chorus, au cœur du processus de réforme de la fonction financière

| 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-----------|------|------|------|----------------|------|--------------|------|------|------|
| Août 2001 | | | | septembre 2005 | | Juillet 2007 | | | |



Publication de la LOLF

- Passer d'une culture de moyens à une culture de la performance
- Responsabiliser les acteurs publics en contrepartie d'une liberté accrue
- Renforcer la transparence de la gestion publique

Réingénierie des processus

- Traduire dans les circuits de gestion les innovations portées par la LOLF :
- Modification des circuits existants
 - Définition du nouveau rôle des acteurs et de leurs responsabilités

Audits de modernisation

- Améliorer l'organisation et l'exercice des compétences des services de l'Etat
- Simplifier les procédures
- Evaluer les missions, les moyens des administrations
- Evaluer l'efficacité des politiques publiques

RGPP

- Questionnement sur le périmètre d'intervention de l'Etat :
- Adapter les politiques publiques aux besoins des citoyens
 - Valoriser le potentiel humain de l'administration
 - Dégager des marges de manœuvre pour financer les priorités

Le contexte du projet Chorus

Le SIFE AVANT Chorus

Avant Chorus, coexistence d'un ensemble d'applications budgétaires et comptables

| Domaine fonctionnel | Élaboration budgétaire | Allocation et mise à disposition des ressources | Dépense hors paye | Recettes non-fiscales | Gestion des immobilisations et des stocks | Comptabilités | Pilotage transversal |
|---------------------|------------------------|---|-------------------|-----------------------|---|----------------------------|---------------------------|
| Mode Palier LOLF | Farandole | ACCORD LOLF NDL | REP | STGPE | N D C | C G L T C C | INDIA LOLF (restitutions) |

Applications ministérielles de gestion

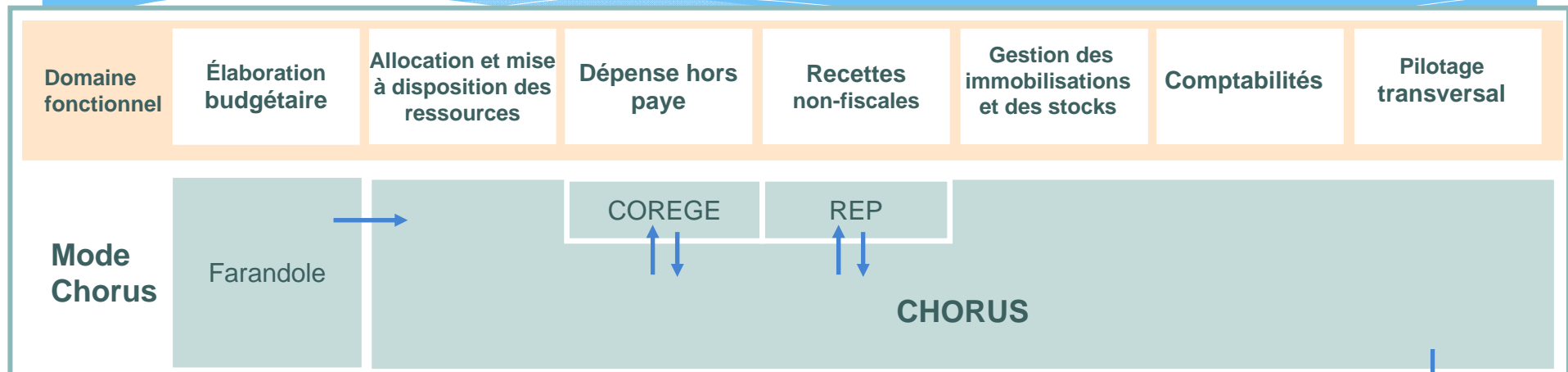


- ▶ *Farandole* : application d'élaboration du budget
- ▶ *REP* : application de recouvrement du comptable pour les produits divers
- ▶ *NDC* : application de centralisation de la dépense / application de comptabilité budgétaire
- ▶ *CGL* : application de comptabilité générale
- ▶ *TCC* : référentiels de la comptabilité de l'Etat

Le contexte du projet Chorus

Le SIFE APRES Chorus

Après Chorus, paysage applicatif financier de l'Etat rationalisé



- ▶ Les **applications ministérielles financières** ayant des fonctionnalités redondantes avec Chorus sont remplacées par Chorus.
- ▶ Les **applications ministérielles métiers** perdureront et seront pour partie interfacées avec Chorus. Elles pourront ainsi échanger des informations avec Chorus (envoi et réception de flux).

Applications ministérielles métiers + infocentres ministériels

← Flux de données entre applications interfacées



▶ **COREGE** : dépenses et recettes à l'étranger

Le contexte du projet Chorus

Chorus, au cœur du processus de réforme de l'État

- * Une traduction progressive des réformes financières de l'État dans le SI:
 - * Palier LOLF : une solution transitoire et pragmatique
 - * Adaptation des systèmes informatiques aux principales dispositions de la LOLF
 - * Exécution de la dépense dans une nomenclature budgétaire et comptable conforme à la LOLF
 - * Intégration de nouveaux acteurs : responsable de programme (RPROG), responsable de budget opérationnel de programme (RBOP), et responsable d'unité opérationnelle (RUO)
 - * Mise en œuvre de la globalisation et de la fongibilité des crédits
 - * Généralisation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement à tous les types de dépenses
 - * Chorus : le nouveau système de gestion budgétaire et comptable
 - * Application destinée à la LOLF, mettant en œuvre toutes ses dispositions
 - * Utilisation par les services centraux et déconcentrés de l'État, et par l'ensemble des acteurs de la chaîne budgétaire et comptable
 - * Choix d'un progiciel intégré (éditeur SAP) qui propose des modules informatiques par domaine fonctionnel, permettant une communication inter modules informatiques en une saisie unique
- * Chorus est aussi une opportunité de refonte des processus
 - * Le PGI mis en œuvre dans le cadre du projet Chorus a pour objectif de permettre de refondre la gestion financière et comptable de l'État, en conformité avec la LOLF. C'est aussi une formidable opportunité d'amélioration des processus. La dématérialisation est un des leviers.

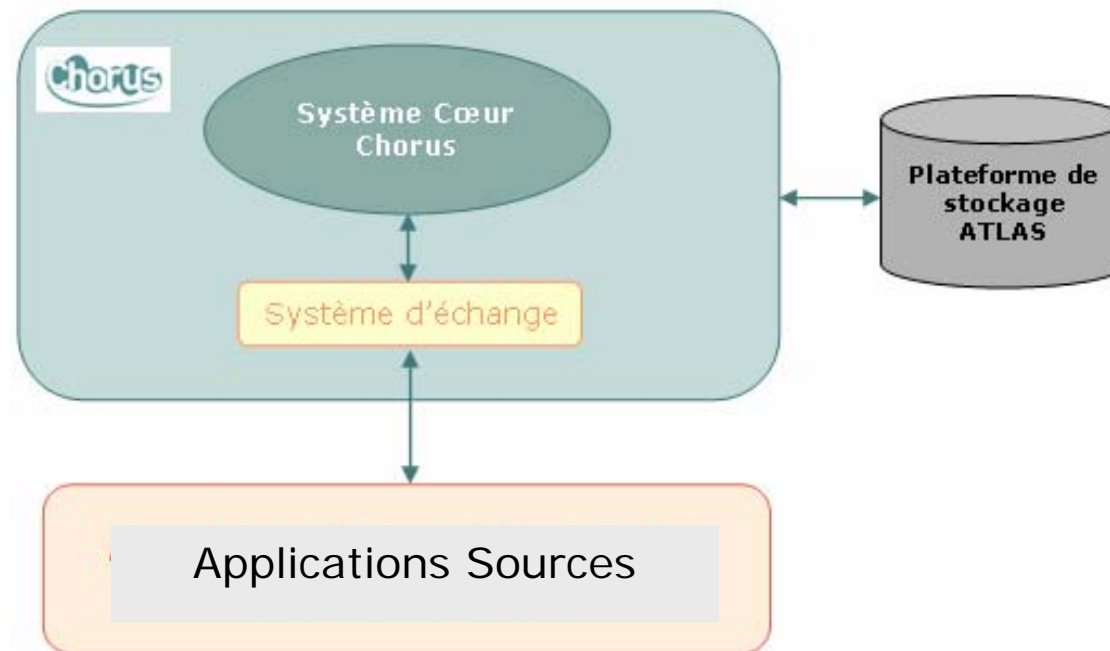
La dématérialisation dans Chorus

- * Pourquoi Chorus est-il un levier de dématérialisation?
 - * Cet outil permet techniquement une dématérialisation large entre :
 - * Acteurs internes à l'Administration (ex. acheteurs, gestionnaires)
 - * Acteurs externes (ex. fournisseurs)
 - * Organismes de contrôle (ex. Cour des comptes)
 - * La démat. dans Chorus couvre les **pièces de gestion traitées par l'ordinateur** et les **pièces justificatives transmises au comptable** au sein des fonctionnalités de l'application Chorus
 - * Au moment des actes de gestion financière et comptable, c'est-à-dire lors des transactions mises en œuvre dans Chorus
 - * Lors de restitutions des informations, par la visualisation des pièces dématérialisées stockées
 - **Ces pièces justificatives dématérialisées ont donc valeur probante et remplacent ainsi les échanges au format papier**
 - **Les évolutions légales et réglementaires le permettent : directive sur le facture électronique d'avril 2010, Loi LME, Code Général des Impôts, Circulaire « Baroin » du 1^{er} avril 2010...)**

La dématérialisation dans Chorus

► Solution de dématérialisation

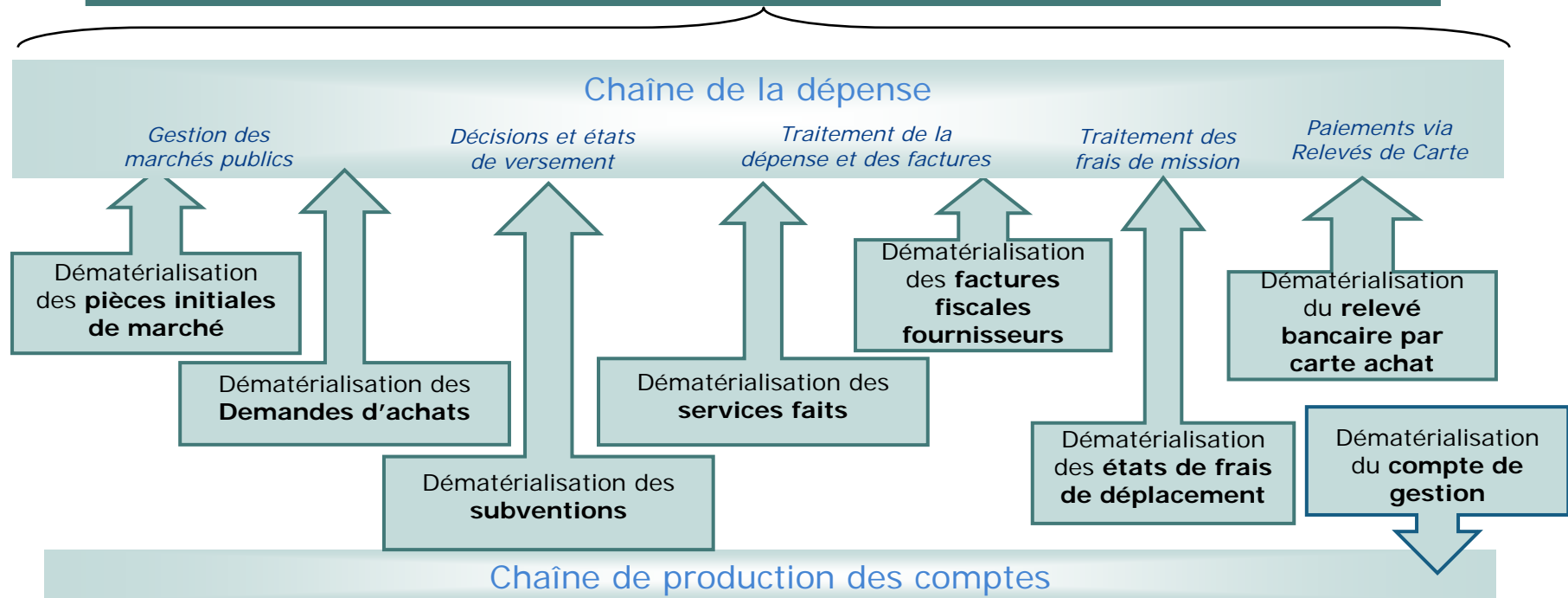
- Transmission la pièce justificative dématérialisée et des informations nécessaires de l'application externe vers Chorus
- Génération d'une pièce dans Chorus (demande de paiement, EJ, SF...) pour traitement dans le workflow Chorus



La dématérialisation dans Chorus

Chorus

Dématérialisation des pièces de la dépenses (DP, EJ, SF, DA...)



- * Les principaux chantiers de dématérialisation ont été identifiés lors du lancement du projet, initié en 2007 par l'AIFE, avec les représentants de l'ensemble des ministères, les instances règlementaires (DB, DGFIP) et le Service des Achats de l'Etat (SAE)

La dématérialisation dans Chorus

* Quelques exemples :

Factures fournisseurs

▶ Pilote

Pilote : factures électroniques échangées entre les ministères et quelques fournisseurs



PJ de marché

▶ Mise en oeuvre

Depuis janvier 2010, échanges des pièces justificatives initiales de marché de la Plateforme Interministérielle des Marchés vers Chorus, en pièces jointes d'un EJ

Place de marché interministérielle
marchés-publics.gouv.fr

Etat de frais

▶ Mise en oeuvre

Le MEN est pilote de la démat. des états de frais depuis juillet 2009
Depuis la V4 Chorus, élargissement du volume des échanges avec les ministères de la Défense, MIOMCT, MEIE, MEEDDM



Subventions

▶ Mise en oeuvre

A compter de février 2010 pour la V4 du déploiement Chorus, 250 000 subventions sont prévues au format électronique correspondant à 470 000 paiements

Carte achat

▶ Mise en oeuvre

Depuis janvier, les ROB peuvent être transmis de la banque émettrice vers les ministères concernés



BNP PARIBAS

Compte de gestion

▶ Mise en oeuvre

Dès avril 2010, 150 comptes de gestion transmis à la Cour des comptes de façon électronique





Questions / Réponses

Nicolas Botton – Consultant en Projets de Dématérialisation

nicolas@botton.org